

Passerelle Batterie de la Pointe

Version temporaire

Cette version est EXCLUSIVEMENT mise en place pour faciliter les travaux des chantiers d'insertion sur le site. Elle est conçue pour pouvoir par la suite être adaptée à moindres frais au passage de piétons et de véhicules de secours. Les principaux critères d'acceptabilité fixés dans le cadre de la souscription ouverte par la Fondation du patrimoine sont respectés.

Principes généraux

- Accès au site par les chantiers d'insertion strictement distingués de l'accès par escalier qui n'est en rien modifié et reste le seul pouvant être ouvert au public.
- Utilisation pour les culées des maçonneries existantes renforcées par mise en place de chevêtres en béton.
- Une seule pile transverse au milieu de la passerelle avec embases en béton, poteaux supports de poutre transverse avec leurs étais suivant principes d'origine et poutre transverse type HEB 280 de longueur 4 mètres.
- Poutres longitudinales de type HEB 240 en deux sections de 9 mètres partie gauche de la passerelle s'appuyant d'un côté sur les culées et de l'autre sur la poutre transverse définie ci-dessus. À la différence de la solution décrite dans le DCE d'octobre 2021 l'appui se fait **SUR la poutre transverse** plutôt qu'à l'intérieur de celle-ci, ce qui rend possible l'ajout ultérieur de poutres transverses intermédiaires pour support de charges plus élevées et facilitera l'installation. Les vues de côté de la passerelle, à peine modifiées, ne devraient pas poser de problème d'acceptabilité. Le profil longitudinal vu depuis les fossés qui a donné lieu à de multiples discussions est inférieur à 30 cm.
- Maintien en place du portail, de l'escalier et de son palier.
- Platelage temporaire en bois dans la partie gauche du tablier. Pas de trottoirs. **La largeur du passage limitée à 1,2 m.**
- Mise en place d'un garde-corps temporaire et préservation des gardes corps d'origine pour réinstallation si décision d'élargissement de la passerelle temporaire est prise.

Les modélisations effectuées par un Bureau d'Études suivant normes Eurocodes montrent qu'avec la seule poutre transverse centrale une charge de deux tonnes portant sur une demi-largeur du pont est acceptable.

Évolutions possibles

Elles peuvent être envisagées en deux temps

- Suppression de l'escalier, installation des deux sections de poutres longitudinales partie droite de la passerelle, élargissement du tablier, mise en place de trottoirs et réinstallation des garde-corps d'origine avec sécurisations. Ceci permettrait le passage de véhicules de classe 3,5 t et de piétons sous réserves de validation par des services habilités.
- L'adjonction de piles intermédiaires suivant définition Theorems permettrait le passage de véhicules de secours de classe 12 t.

Passerelle Batterie de la Pointe

Version temporaire - Plan de travail

Quatre phases à distinguer :

1 Enlèvement par ferrailleur de la passerelle en place

Tâche prévue dans le passé comme étant prise en charge par les chantiers d'insertion, le potentiel retour financier leur revenant. Suppose un avenant à la convention Ville/Études et chantiers pour en donner l'autorisation. Les garde-corps devront être préservés. ADPP assurera la commande correspondante.

2 Maçonneries

Elles portent sur trois postes, un chevêtre béton au dessus de la culée en entrée batterie (de l'ordre de 1 m³), un couple de piles béton suivant définition DCE d'octobre 2021 (de l'ordre de 2 m³) et un chevêtre en béton avec piliers latéraux pour la culée côté cour (de l'ordre de 3 m³).

Une première étape consiste à établir, sur commande d'ADPP à un Bureau d'Études agréé, la définition précise de ces maçonneries : ferrillages, types de ciments...

L'hypothèse est prise que les réalisations seront ensuite effectuées dans le cadre habituel des travaux maçonnerie des chantiers d'insertion sur commande d'ADPP et fourniture des bois de coffrages, ferrillages et béton prise en charge par la ville suivant les règles habituelles. Le Bureau d'Études assurera les contrôles d'exécution.

3 Structures métalliques

Le projet établi conjointement par Études et chantiers et ADPP et validé par le Bureau d'Études F&H est pour ce qui concerne les poteaux une recopie fidèles des solutions d'origine. Ne nécessitant que des opérations de sciage, perçage et boulonnage, le travail correspondant sera entièrement exécuté dans le cadre chantiers d'insertion. La mise en place des poutres et les brasures de sécurisation qui nécessitent des moyens dont ne disposent pas les chantiers d'insertion feront l'objet de commandes d'ADPP à des entreprises spécialisées.

4 Équipements et finitions

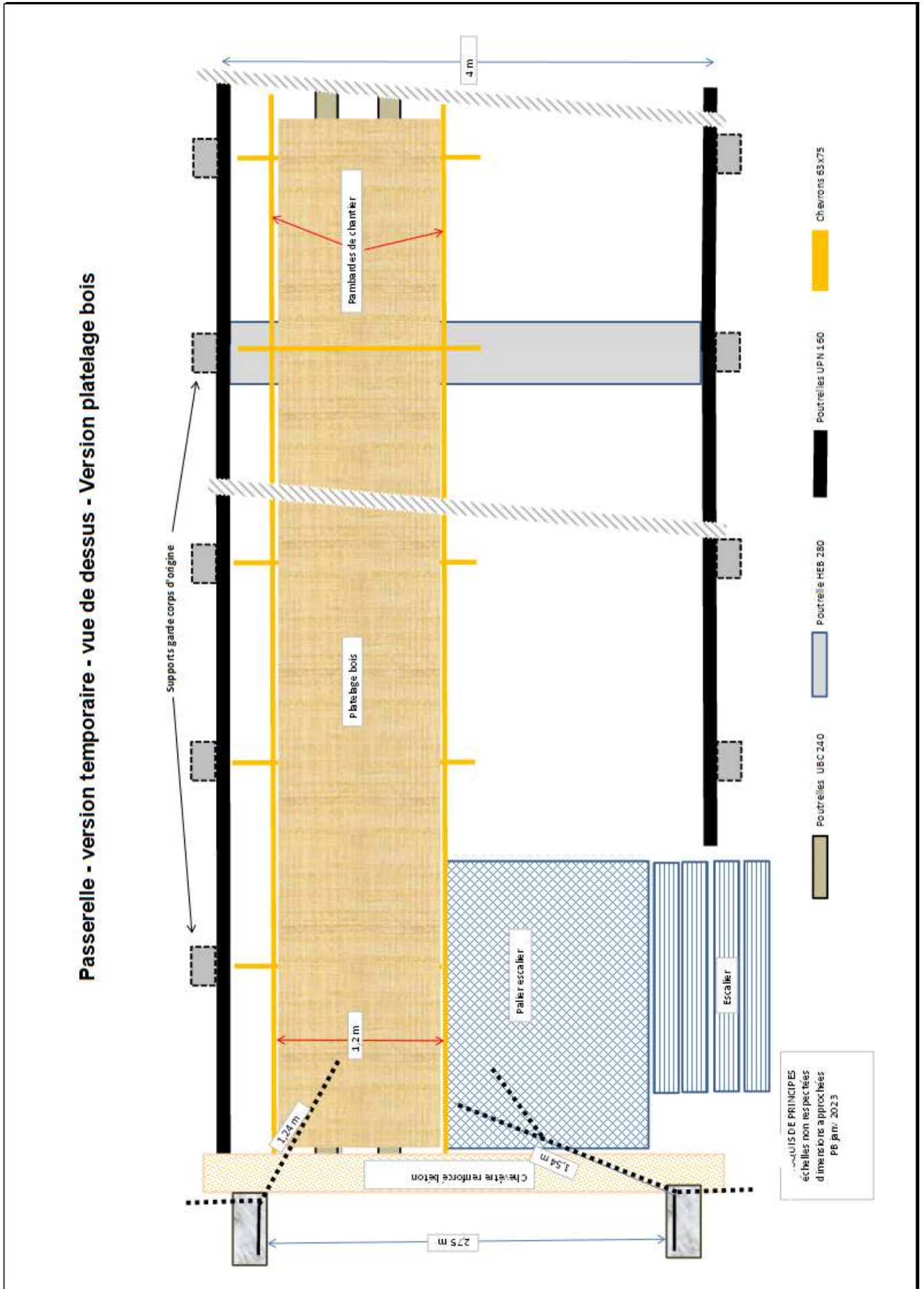
Ils portent sur les postes suivants : peinture des structures métalliques, mise en place du tablier en bois, sécurisations (portillons d'entrée). L'hypothèse est prise que ces travaux seront effectués par les chantiers d'insertion suivant les modes jusqu'ici pratiqués : commande d'ADPP après accord de la Ville et fournitures assurées par la Ville.

Les règles d'utilisation de cette passerelle par les chantiers d'insertion seront soumises à l'inspection du travail avec présentation des dossiers de calculs et des résultats d'épreuves de tenue à la charge.

oooooooo

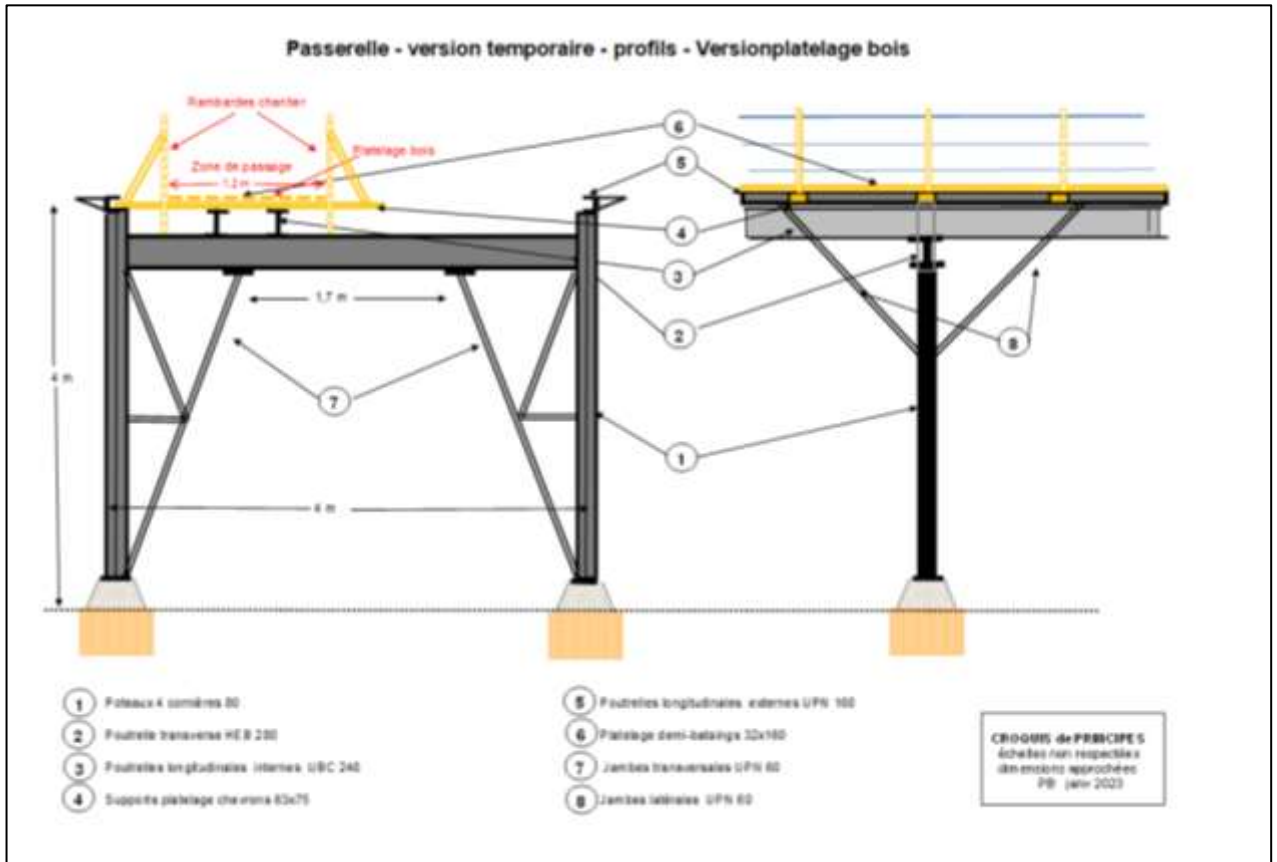
Passerelle Batterie de la Pointe

Illustrations



Passerelle Batterie de la Pointe

Coupes – Schémas de principes



Principes de réalisation des piles par les chantiers d'insertion suivant concepts d'origine

